



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

BIENTÔT 16 ANS? PENSEZ AU **RECENSEMENT**



OBLIGATION LÉGALE

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armees.jeunesse



LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse



X
@DSNJeunesse



YOUTUBE
@SGArmees

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur **www.service-public.fr**

POURSUIVEZ VOTRE ENGAGEMENT SUR

IDÉFENSE+

